

## ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA034	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1193,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 03/03/2025 au 04/03/2025
- Du 05/11/2025 au 06/11/2025

### OBJECTIFS

- Identifier les étapes de la gestion d'un contrat d'assurance multirisque habitation, de la souscription à la survenance d'un sinistre
- Analyser les différentes garanties proposées dans le contrat habitation afin de pouvoir proposer une solution d'assurance en accord avec les besoins du client

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Les apports techniques, méthodologiques et les mécanismes clés sont illustrés par des situations professionnelles réelles. Les garanties sont analysées et les participants réalisent des exercices au fur et à mesure du stage.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Iffpass.**

## PROGRAMME

- A. Comprendre les besoins en assurance multirisque habitation
- 1. Identifier le parc des logements et occupants, et en estimer les risques
- 2. Déterminer les besoins d'un particulier selon sa qualité juridique
- B. Analyser les garanties
- 1. Environnement juridique du contrat multirisque habitation
- 2. Biens garantis
- 3. Événements assurés
  - a) incendie, explosion et événements assimilés
  - b) tempête, grêle, neige
  - c) catastrophes naturelles et technologiques
  - d) attentats
  - e) dommages électriques / accidents ménagers
  - f) dégâts des eaux
  - g) vol / vandalisme
  - h) bris de glaces
- 4. Pertes pécuniaires garanties
- 5. Responsabilités assurables
- 6. Offres complémentaires
- C. Distinguer les critères de tarification
- 1. Critères de tarification
- 2. Détermination d'une prime
- 3. Poids des principales garanties dans le tarif

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1193,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/01/2026 à 05:26